

Voici ce que dit Auguste VIERSET dans ***Mes souvenirs sur l'occupation allemande en Belgique*** en date du

26 mai 1918

A minuit, le maître de police allemande faisait quérir en automobile le bourgmestre faisant fonction et le commissaire de police, de la part du comte von Soden, commandant de la place. Celui-ci, au courant du refus de service des agents, a fait savoir à M. Steens qu'il les arrêterait en bloc pour les envoyer en Allemagne, s'ils persistaient dans leur attitude.

A 10 heures du matin, le bourgmestre faisant fonction recevait une délégation des agents, chargée de lui communiquer un ordre du jour enjoignant au bourgmestre de s'occuper immédiatement des griefs du personnel et d'y faire droit pour mardi à midi. M. Steens a naturellement repoussé toute injonction comminatoire, en ajoutant qu'il promettait de soumettre d'urgence les divers points de l'ordre du jour à un examen bienveillant pourvu qu'on lui enlevât tout caractère d'ultimatum.

M. le bourgmestre faisant fonction s'est rendu ensuite dans la salle gothique où étaient rassemblés tous les agents. Il y a renouvelé ses déclarations et a fait remarquer qu'ayant en mains les preuves qu'il s'agissait d'un mouvement

concerté, il se réservait de rechercher et de punir les meneurs.

Ses efforts pour amener les agents à attendre les résultats de l'examen, par le Collège, des desiderata présentés, ont été vains. Les agents exigent :

1° Le paiement immédiat de la somme de 5 francs pour compenser le repas qui n'a pas été consommé par eux ; 2° une augmentation – qui pourra éventuellement être plus forte encore – de 200 francs par mois ; 3° le paiement d'heures supplémentaires faites pendant la guerre ; 4° l'octroi d'un second repas quotidien ; 5° une ration de pain supplémentaire ; 6° une ration quotidienne de viande ; 7° un bol de soupe après accomplissement de la moitié du poste ; 8° création à leur usage d'un magasin de ravitaillement ; 9° octroi d'indemnités de vie chère aux membres de la famille des célibataires couchant sous le même toit ; 10° augmentation de 265 francs par an pour la masse d'habillement ; 11° création d'un organisme de contrôle des vivres et d'examen de leurs griefs ; 12° impunité pour les meneurs.

Devant ces exigences excessives, et le refus de retrait de l'ultimatum, M. le bourgmestre s'est retiré en se lavant les mains des suites que pouvait entraîner cette attitude intransigeante.

A 5 heures, le Collège, réuni d'urgence, décidait de convoquer pour demain le Conseil

communal et de lui soumettre les griefs des agents de série, à la condition *sine qua non* que le service serait repris immédiatement. Les agents qui n'avaient pas quitté l'hôtel de ville de toute l'après-midi ont été réunis dans la salle gothique et avisés de cette décision. Un meeting tenu dans le grand vestibule d'entrée n'a pu faire prévaloir les tendances conciliatrices d'une partie de l'assemblée et la grève a été votée. En conséquence, le bourgmestre a préparé sur-le-champ un règlement d'organisation d'une garde bourgeoise dont feront obligatoirement partie les citoyens de vingt et un à cinquante ans.

L'autorité allemande s'est enquis à plusieurs reprises de la tournure que prenait l'incident.

Notes de Bernard GOORDEN.

Consultez Benoît **MAJERUS** ; ***Occupations et logiques policières. La police bruxelloise en 1914-1918 et 1940-1945*** ; Académie royale de Belgique ; 2007, 388 pages (*Mémoire de la Classe des lettres, 3^{ème} série, collection in-8°* ; ISBN 978-2-8031-0241-9) :

http://archive.org/stream/OccupationsEtLogiquesPolicieres.LaPoliceBruxelloiseEn1914-1918Et/MajerusBenotOccupationsEtLogiquesPolicieres_djvu.txt

<http://orbilu.uni.lu/handle/10993/560>

Rappelons qu'Auguste **VIERSET** (1864-1960), secrétaire puis chef de cabinet d'Adolphe MAX, de 1911 à 1939 (année de la mort du bourgmestre, encore en fonction), lui a consacré

une biographie : **Adolphe MAX**. La première édition, de 1923, comportait 46 pages. C'est de la deuxième édition, de 1934 (comportant 226 pages), que nous avons extrait le chapitre « *Sous l'occupation allemande* » (pages 29-71) :

<http://www.idesetautres.be/upload/VIERSET%20ADOLPHE%20MAX%20SOUS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

Il fut l'*informateur* du journaliste argentin Roberto J. **Payró** (1867-1928) pour sa série d'articles, traduits en français par nos soins :

« *Un ciudadano ; el burgomaestre Max (1-5)* » ; in **La Nación** ; 29/01-02/02/1915 :

pour le début de l'évocation relative à août 1914 :

<http://idesetautres.be/upload/19140817%20PAYRO%20%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX%20FR.pdf>

pour le 18 août 1914 :

<http://idesetautres.be/upload/19140818%20PAYRO%20%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX%20FR.pdf>

pour le 19 août 1914 :

<http://idesetautres.be/upload/19140819%20PAYRO%20%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX%20FR.pdf>

pour les 20-23 août 1914 :

<http://idesetautres.be/upload/19140820%20PAYRO%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX%20FR..pdf>

pour les 24-27 août 1914 :

<http://idesetautres.be/upload/19140824%20PAYRO%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX%20FR..pdf>

pour les 28 août / 2 septembre 1914 :

<http://idesetautres.be/upload/19140828%20PAYRO%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX%20FR.pdf>

pour les 16-27 septembre 1914 :

<http://idesetautres.be/upload/19140916%20PAYRO%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX%20FR.pdf>